

Crowdfunding

Participez au projet GreenPod

Vous avez envie de soutenir une startup (Green Citizen) qui veut aider tout citoyen à participer à la végétalisation de sa rue, de son quartier, de sa ville via du mobilier connecté? Après plusieurs phases d'expérimentation, la jeune société appelle à financement sur www.kississbankbank.com/ le-greenpod pour le lancement, cet automne, d'une première série « industrialisée ».

Date butoir le 19 juillet

Fin juin, la startup avait 128 contributeurs et collecté la moitié des 15 000 euros sollicités.

Date butoir : le 19 juillet

2015. Les contributions démarrent à 5 euros et, selon le montant, permettent (si le financement participatif est réussi) de voir son nom figurer au sein d'une liste de sponsors, de gagner des photos, des kits « bricolo » ou « plantation », un mug, un livre, un T-shirt, une ou des versions de GreenPod (connectées ou non...) ou d'offrir des cadeaux à une école, un commerçant, un événement... En marge, de nombreux intervenants apportent leur expertise, ainsi que des designers, des écoles, des étudiants.

Les GreenPods (bien plus que de simples pots de fleurs ou contenants) seront connectés via la technologie radio Sigfox. Grâce à une application mobile, la plante invitera le piéton à faire une pause. Elle lui racontera la biodiversité (via un QR Code ou une puce NFC), organisera un apéro avec d'autres « jardiniers » (jardiniers heureux), facilitera l'échange, les échanges, ou l'achat partagé de végétaux, de substrat meilleur marché...

À suivre sur Twitter :

→ @JardinDansMaRue

→ #mjdmr

→ sur le site internet : www.monjardindansmarue.fr



« Certains éléments de la compétitivité peuvent être travaillés collectivement », affirment les acteurs du nouveau pôle. De gauche à droite : Alexandre Leroyer (président), Guillaume Froger (vice-président), Loïc de Barmon (secrétaire) et Xavier Froger (trésorier).

Association. Vingt-quatre entreprises horticoles des

Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire (49) se sont regroupées et ont présenté, le 24 juin dernier, leur projet.

Le pôle végétal Loire-Maine est né

« **A**près le diagnostic économique et la réflexion dédiée à la prospective engagée cet hiver, nous fédérer était devenu une nécessité. Ce regroupement va donc nous permettre de concrétiser le travail qui a été mené et de mettre en place plusieurs actions », a expliqué Alexandre Leroyer, horticulteur installé à Sainte-Gemmes-sur-Loire (49) et président du Pôle végétal Loire-Maine. Créée au mois de mars dernier, l'association rassemble 24 entreprises horticoles et maraîchères de la zone de Sainte-Gemmes-sur-Loire - Les Ponts-de-Cé (49).

Mutualiser les facteurs de compétitivité
« Sur un potentiel de 30 entreprises, 24 ont souhaité rejoindre cette nouvelle structure », précise Pauline Tétillon. Chargée de mission à la chambre d'agriculture, elle a, pendant deux ans, ausculté le territoire, rencontré ses acteurs et impulsé une réflexion sur son avenir. « Dans cette zone, le végétal spécialisé repré-

sente 510 ha, 800 emplois (dont 80 % en horticulture et pépinière) et un chiffre d'affaires cumulé de 55 millions d'euros », rappelle t-elle. « Aujourd'hui, la priorité de notre association est de travailler sur les facteurs de compétitivité qui peuvent être mutualisés », pointe Alexandre Leroyer. Les pistes ne manquent pas. Il y a l'eau bien sûr. « Pousser le réseau collectif d'irrigation de Sainte-Gemmes-sur-Loire jusqu'aux Ponts-de-Cé serait une bonne chose. » Mais aussi l'énergie avec l'installation d'un réseau collectif de chaleur. Sans oublier la création d'une plate-forme logistique « qui nous manque de manière très immédiate ».

Le foncier sous pression

et l'attractivité à renforcer
Autre enjeu fort : le foncier. À moins de cinq kilomètres d'Angers (49), la zone horticole et maraîchère est sous pression. Et si les choses semblent se clarifier dans les documents d'urbanisme, au moins aux Ponts-de-Cé, il reste beaucoup à faire

à l'intérieur même de cet espace. Le foncier y est morcelé. La moitié des entreprises jonglent quotidiennement avec, au minimum, deux sites d'exploitation. Et seules dix disposent d'une réserve foncière. « Nous avons également recensé entre 60 et 90 ha de terres agricoles qui ne sont pas en production », souligne Pauline Tétillon. En friches, occupées par des chevaux ou entretenues à minima, leur propriétaire attend, bien souvent, un éventuel classement en zone constructible. « L'accueil de nouveaux producteurs fait partie des objectifs du Pôle végétal Loire-Maine », rappelle Alexandre Leroyer. Tout comme la volonté de renforcer l'attractivité de la zone auprès des acteurs situés en amont ou en aval des filières. « La concentration d'entreprises reste notre atout majeur. Elle attire fournisseurs et clients et pourrait nous permettre de mutualiser certains achats ou services comme la formation », avance la formation », Anne Mabire

UNEP LES ENTREPRISES DU

PAYSAGE PARTENAIRES DE LA LPO

L'Unep-les entreprises du paysage a signé le mardi 23 juin dernier une convention de partenariat avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). L'objectif est double : sensibiliser le monde du paysage aux problématiques de la biodiversité et participer aux travaux du club Urbanisation bâti et biodiversité (club U2B) de la LPO avec les représentants d'autres branches professionnelles. Les deux partenaires créeront ensemble un programme de formation adapté aux problématiques des entrepreneurs du paysage. Les professionnels de la LPO pourront fournir leurs services d'experts aux adhérents de l'Unep. En particulier, ces expertises permettront de répondre aux demandes des clients publics ou privés des entrepreneurs pour accueillir la faune et la flore dans des refuges spécifiquement adaptés aux sites concernés.

ENVIRONNEMENT LANCEMENT

DES « TROPHÉES SOLUTIONS CLIMAT »

L'Ademe et différents partenaires lancent pour 2015 les « Trophées solutions climat » avec l'objectif de récompenser les meilleures solutions en matière d'atténuation et/ou d'adaptation aux dérèglements climatiques. Toute entreprise et tous les domaines d'activités sont éligibles. Deux catégories sont concernées : adaptation aux effets du changement climatique et réduction des émissions. La remise des trophées aura lieu le 2 décembre 2015 pendant la COP21 (Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) lors de la Galerie des solutions organisée au Bourget (93) par World Efficiency. Les lauréats seront également mis à l'honneur le 4 décembre 2015 lors de la « Winners Conference » au Grand Palais, à Paris (75), dans le cadre de Solutions COP21.

www.oree.org/trophees-solutions-climat.html

ENVIRONNEMENT VERS DES BÂTIMENTS CERTIFIÉS HQE BIODIVERSITÉ ?

Les Associations HQE et Orée lancent le test HQE Performance Biodiversité 2015 (date limite d'inscription le mercredi 1^{er} septembre). Ce test opérationnel repose sur la démarche Biodi(V)strict qui permet l'évaluation des impacts des bâtiments à l'échelle de la parcelle sur les écosystèmes. Il doit permettre de constituer un outil pour évaluer le potentiel « Biodiversité » du bâti par une approche scientifiquement reconnue et aider à sa prise en compte dans tous les projets immobiliers.

<http://assoHQE.org/hqe>

VÉGÉPOLYS PIC MEETING 2015

Les pôles de compétitivité Végépolys, Qualiméditerranée, Qualitropic et Terralia ont réuni 80 participants de 8 nationalités lors de la cinquième édition du Plant Inter Cluster Meeting (PIC) 2015, les 9 et 10 juin 2015, à Angers (49). Ce rendez-vous a vocation à développer des partenariats internationaux tant sur le plan économique que scientifique, et de permettre aux PME/ETI (petites et moyennes entreprises/entreprises de taille intermédiaire) de constituer de futurs consortiums et d'entrer dans le cadre de l'appel à projets « Horizon 2020 ». Rencontres BtoB, ateliers et visites d'entreprises ont rythmé cette édition autour de trois thématiques : « Interclustering », « Nouveaux intrants » et « Agriculture de précision ».